



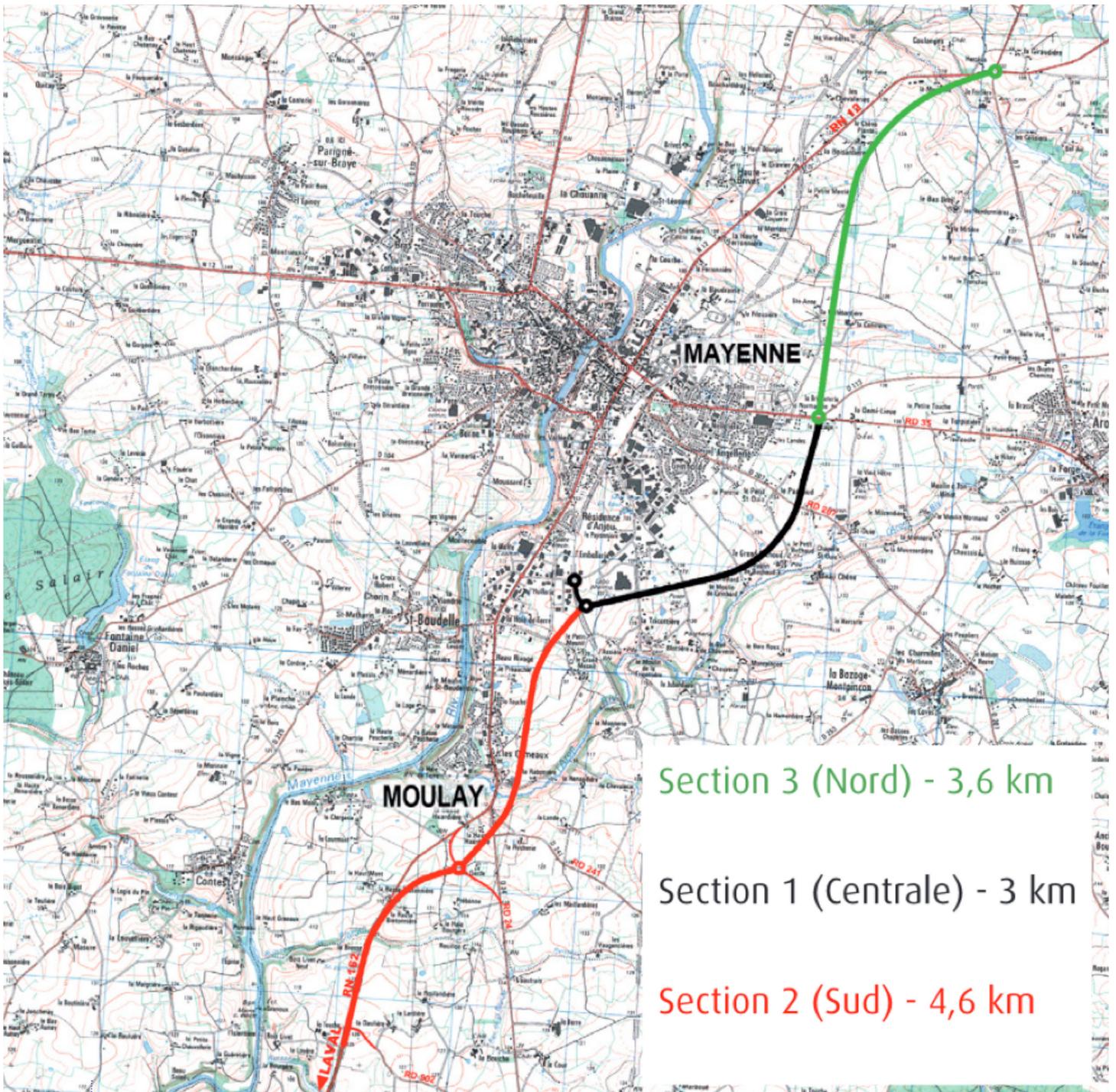
RN162

BILAN DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

SUITE À LA MISE EN SERVICE DE LA SECTION SUD DE LA DÉVIATION DE MOULAY-MAYENNE



Déviaton de **MOULAY-MAYENNE**



Carte générale de la déviation

➤ INTRODUCTION

La section Sud de la déviation de Moulay-Mayenne (en rouge sur le plan ci-dessus) a été ouverte à la circulation en mars 2016.

Longue de 4,6 km, elle s'intègre dans l'aménagement global de cette déviation d'une longueur totale de 11,2 km qui comprend les deux autres sections suivantes :

- la section centrale (RN 2162) entre le lieu-dit « le Petit Mesnil », au sud de Mayenne, et la RD35 ;
- la section Nord entre la RD 35 et la RN 12 en phase étude.

La déviation de Moulay-Mayenne vise à libérer les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit et à offrir aux usagers un itinéraire plus rapide, confortable et sécurisé.

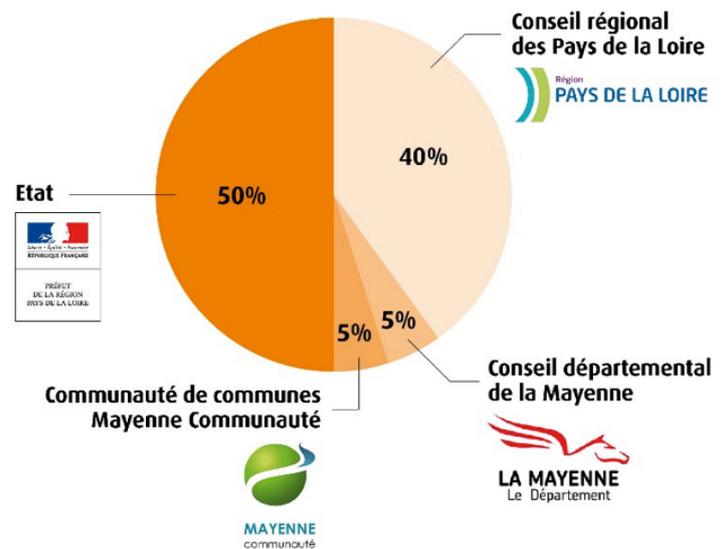
Ses objectifs principaux sont les suivants :

- améliorer la sécurité des usagers et des riverains, notamment dans la traversée des agglomérations de Moulay et Mayenne ;
- améliorer la qualité de vie des riverains de l'ancienne RN 162 ;
- fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours.

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La section Sud de la déviation de la RN 162 a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (DREAL Pays de la Loire).

Elle est inscrite au volet routier du contrat de plan État-Région 2015-2020, dans la poursuite d'une première inscription au programme de modernisation des itinéraires routiers des Pays de la Loire 2009-2014, pour un montant total de 36 millions d'euros selon la répartition suivante ➤



L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

Suite à la mise en service de la section Sud, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire a réalisé une enquête de satisfaction du 1^{er} février au 28 février 2017.

Les usagers et les riverains de la déviation, les habitants de Moulay et Mayenne et toute personne concernée par la déviation ont été invités à compléter un questionnaire mis en ligne sur le site Internet de la DREAL Pays de la Loire.

Publicité de l'enquête

La DREAL a diffusé un communiqué de presse pour annoncer l'enquête.

Un article a été publié sur le site de Ouest-France le 1^{er} février.

Un article annonçant l'enquête a été publié dans le journal de Mayenne Communauté de février 2017.

Des panneaux d'information ont été mis en place au bord de la déviation.



Le présent document a pour objectif de présenter les résultats de cette enquête et répondre aux remarques et suggestions émises par les participants à l'enquête.

Il comprend 3 parties :

- une description du profil des enquêtés et de leurs usages de la déviation ;
- une présentation des opinions données sur la déviation et sur les améliorations apportées dans la traversée de Moulay ainsi que les réponses de la DREAL ;
- une présentation des remarques et suggestions complémentaires émises par les usagers interrogés, et les réponses de la DREAL.

En annexe se trouve l'ensemble des remarques ou suggestions formulées librement par les personnes ayant répondu à l'enquête.

➤ LE PROFIL DES ENQUÊTÉS

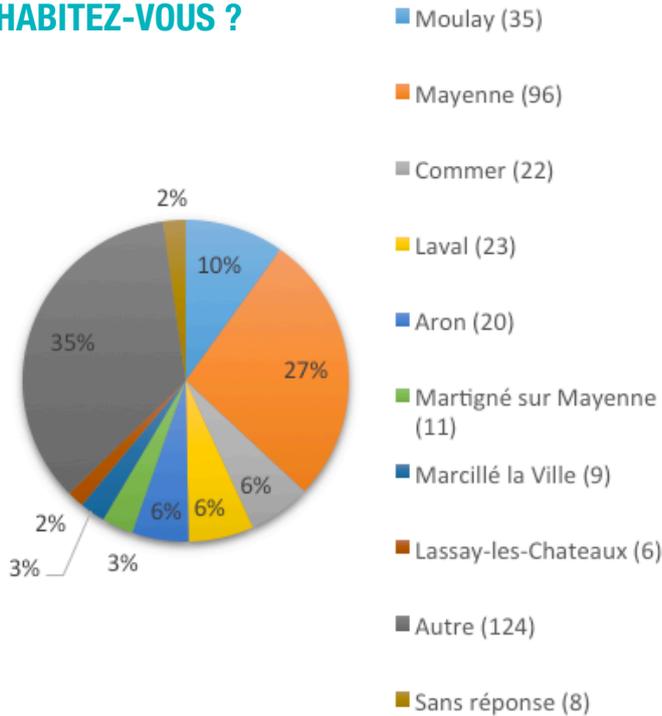
382 personnes ont répondu à l'enquête mais toutes n'ont pas répondu à la totalité des questions posées. Parmi ces personnes, 164 ont laissé des commentaires libres.

Une grande majorité habite les communes les plus proches de la déviation : Mayenne, Moulay, Commer et Aron mais aussi Laval. 35% des personnes qui ont répon-

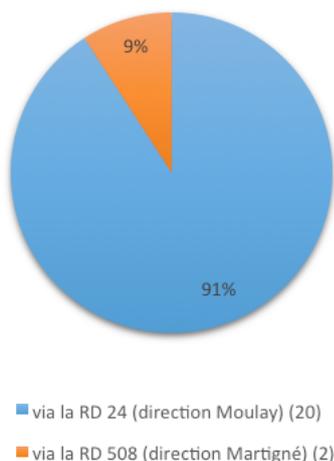
du à l'enquête habitent d'autres communes situées dans tout le département de la Mayenne mais également, pour une dizaine de personnes, hors du département (Nantes, Caen ou Paris par exemple).

Le principal moyen de locomotion utilisé par les enquêtés est la voiture ; les poids-lourds représentent un peu moins de 5 %.

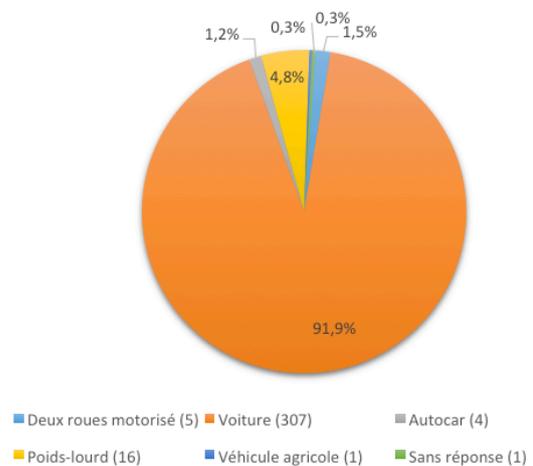
OÙ HABITEZ-VOUS ?



À QUEL NIVEAU REJOIGNEZ-VOUS LA RN162 ?



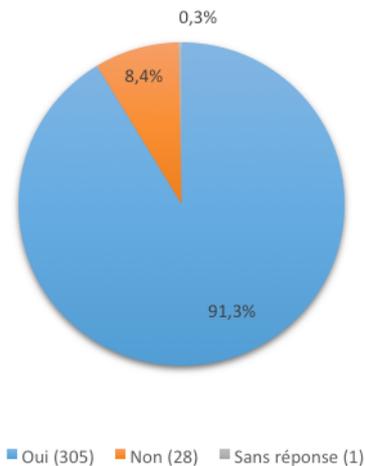
QUEL(S) VÉHICULE(S) UTILISEZ-VOUS ?



➤ L'UTILISATION DE LA DÉVIATION

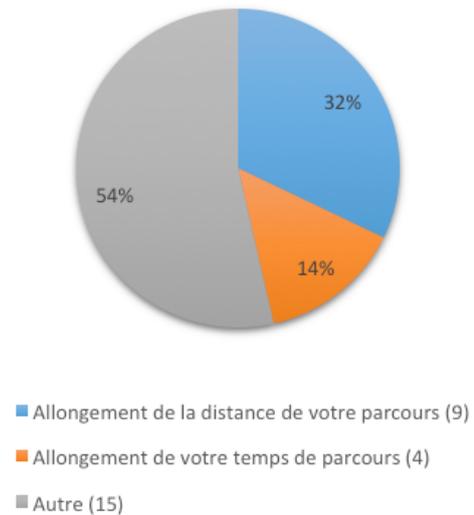
EMPRUNTEZ-VOUS LA DÉVIATION DE MOULAY-MAYENNE ?

9 enquêtés sur 10 empruntent la déviation.



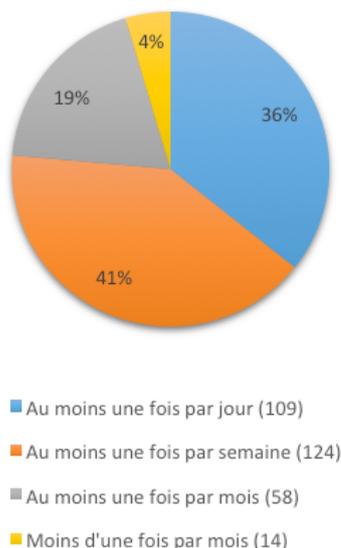
SI NON : POURQUOI NE L'EMPRUNTEZ-VOUS PAS ?

Un faible pourcentage des enquêtés ne l'utilise pas estimant que la déviation allonge soit leur temps de parcours, soit la distance de ce parcours. D'autres n'en ont pas l'utilité, comme des habitants de Moulay qui empruntent l'ancienne RN162 pour se rendre chez eux.



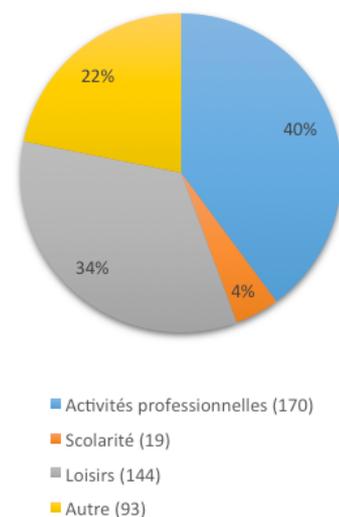
SI OUI : QUELLE EST VOTRE FRÉQUENCE DE PASSAGE SUR LA DÉVIATION ?

Une grande majorité des enquêtés a un usage régulier de la déviation.



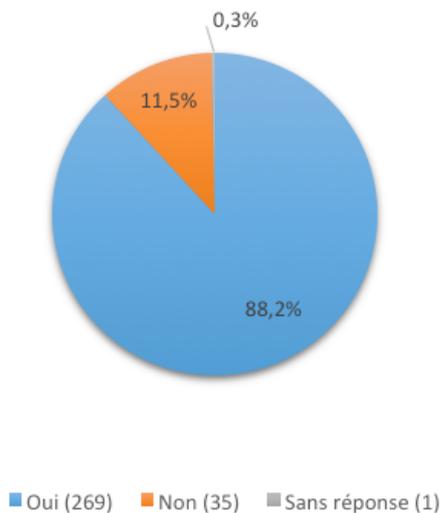
POUR QUEL USAGE UTILISEZ-VOUS LA DÉVIATION ?

L'activité professionnelle et les loisirs représentent les principales raisons de sa fréquentation. Viennent ensuite la scolarité, puis les visites familiales et les besoins d'achats dans les commerces.



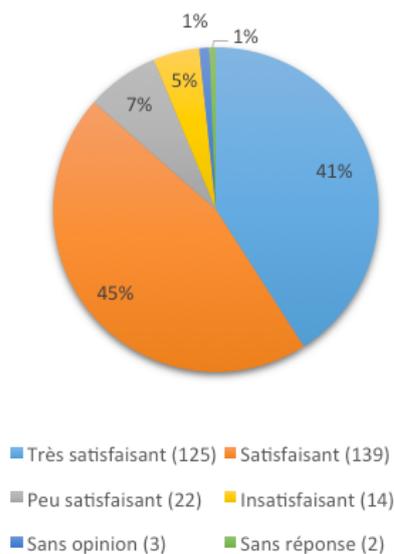
➤ L'OPINION SUR LA DÉVIATION

L'UTILISATION DE LA DÉVIATION VOUS FAIT-ELLE GAGNER DU TEMPS SUR VOTRE TRAJET HABITUEL ?



COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE :

DU GAIN DE TEMPS DE PARCOURS ?



➤ **Entre 86 et 91% des usagers enquêtés sont satisfaits ou très satisfaits** d'un point de vue du gain de temps de parcours, de la sécurité, du confort d'utilisation et de la signalétique.

Environ 10% des personnes interrogées regrettent l'absence d'une mise à 2x2 voies complète de la déviation. Le fait de ne pas pouvoir dépasser les véhicules lents annule, selon certaines, les gains de temps espérés. Des personnes s'étonnent d'ailleurs que la voie soit autorisée aux engins agricoles. Pour la section à 2 voies, dans le sens Laval-Mayenne, après le viaduc de l'Aron, une vitesse à 110 km/h est souhaitée par 3% des usagers enquêtés (soit une dizaine d'avis). 3% des personnes interrogées soulignent par ailleurs les inconvenients liés à la mise en place des ronds-points à la place d'échangeurs (échangeurs prévus dans le projet initial, notamment au droit de la RD24), car ils engendreraient des ralentissements importants.

RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

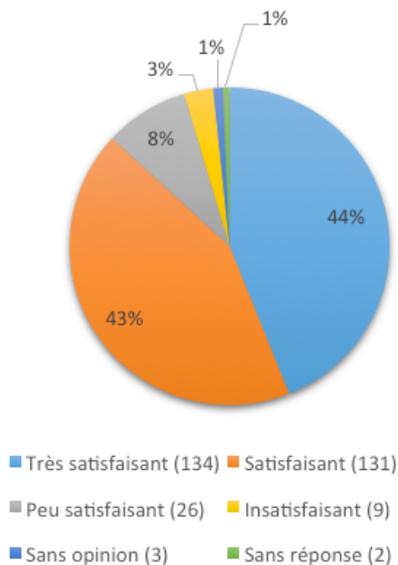
La déviation de Moulay-Mayenne mise en service est constituée d'une section à 2x2 voies jusqu'au giratoire avec la RD24 et d'une section en 2x1 voies jusqu'à la section centrale de la déviation, avec un créneau de dépassement après le viaduc sur l'Aron dans le sens Laval-Mayenne. La vitesse est limitée à 110 km/h sur la 2x2 voies et à 90 km/h autrement.

Le projet de déviation prévoit la mise à 2x2 voies de l'ensemble de la déviation, avec échangeurs dénivelés, lorsque les conditions, notamment de trafic, le justifient. Il était effectivement prévu initialement de réaliser l'ensemble de la section Sud de la déviation directement en 2x2 voies. Cependant, d'importantes fouilles archéologiques ont dû être réalisées avant les travaux. Le chantier de fouilles, d'une durée de 2 ans, a représenté un coût de 6 millions d'euros. Le coût de ces fouilles, qu'il n'était pas possible de prévoir au moment de la conception initiale du projet, a nécessité de revoir le projet. Il a ainsi été décidé, en partenariat avec les cofinanceurs, de réaliser la section entre le giratoire de la RD24 et la section centrale en 2x1 voies en première phase, sachant que les niveaux de trafic prévisionnels étaient tout à fait compatibles avec cette disposition.

La déviation de Moulay-Mayenne a été classée en route express. Le classement en route express interdit l'accès aux piétons, cycles, cyclomoteurs, engins agricoles... Suite à une forte demande locale, et afin d'éviter le passage d'engins agricoles sur l'ancienne RN162 dans le centre de Moulay, il a finalement été décidé d'autoriser les engins agricoles sur la déviation de Moulay-Mayenne. Pour des raisons de sécurité, afin de limiter le différentiel de vitesse entre les voitures et les véhicules lents, la vitesse sur le créneau de dépassement a été limité à 90km/h au lieu de 110 km/h.

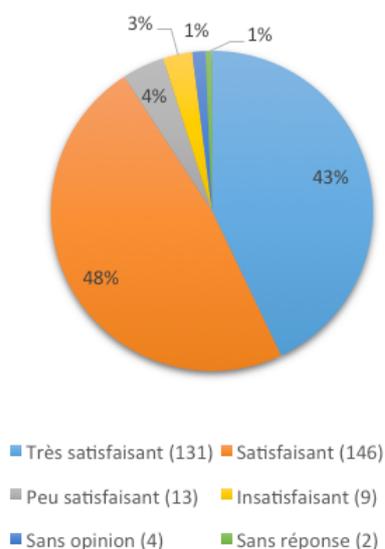
COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE :

DU CONFORT D'UTILISATION ?



COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE :

DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?



➤ Un certain nombre de remarques concerne la sécurité sur la déviation. **L'absence d'éclairage des ronds-points, en particulier celui de la RD24, est ainsi signalée six fois.**

Une remarque porte sur l'absence de signalétique du pourcentage de la descente de Moulay en venant de Mayenne. Une autre porte sur la glissière en béton armée en terre-plein central qui n'est pas très sécurisante et rend impossible les demi-tours en cas de panne d'un véhicule bloqué par la neige. Deux remarques indiquent par ailleurs que la glissière béton ne permet pas aux animaux de traverser la route, avec risque de collision avec des animaux.

RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Aucun éclairage n'est effectivement prévu sur le giratoire avec la RD24 conformément à la politique applicable sur le réseau routier national. L'éclairage peut favoriser la pratique de vitesse élevée au détriment de la sécurité. Le giratoire dispose cependant, sur les bordures, de réflecteurs qui permettent d'assurer une visibilité suffisante du giratoire de nuit. Aucun accident ou comportement dangereux, qui pourrait être imputé à un défaut de visibilité de nuit du giratoire, n'a été relevé sur le giratoire depuis sa mise en service.

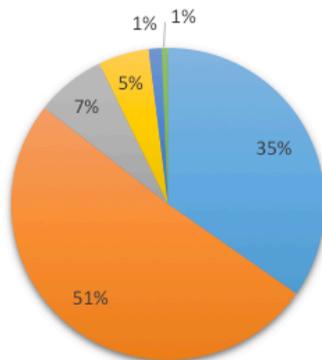
Le choix d'un dispositif de retenue en terre-plein central a pour objectif de limiter les risques de collision frontale entre les véhicules. Le dispositif de sécurité en terre-plein central est cependant équipé de glissières amovibles permettant d'effectuer des basculements de circulation en cas de blocage prolongé d'une des deux voies. De plus, il est précisé que la largeur de voies de 6 m (3,5 m de voies plus 2,5 m de bande dérasée) permet les dépassements en cas de poids-lourd bloqué sur le bord droit de la route.

Les collisions avec des animaux sont un risque existant sur l'ensemble des routes. La présence d'une glissière en terre-plein central représente effectivement un obstacle. Le risque de collision avec des animaux a été pris en compte dans la conception du projet. Ainsi les corridors écologiques identifiés ont été rétablis pour permettre le passage des animaux, notamment par la réalisation du viaduc de l'Aron et de trois passages petite faune, équipé de clôtures de rabattement sur une largeur de 100 m de part et d'autre des entrées.

Il existe effectivement une pente forte en amont du viaduc dans le sens Mayenne-Laval mais dont le pourcentage ne justifie pas la mise en place d'une signalisation spécifique.

COMMENT JUGEZ-VOUS LA DÉVIATION DU POINT DE VUE :

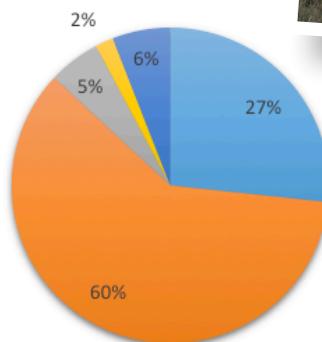
DE LA SIGNALÉTIQUE ?



■ Très satisfaisant (106) ■ Satisfaisant (155) ■ Peu satisfaisant (22)
■ Insatisfaisant (16) ■ Sans opinion (4) ■ Sans réponse (2)

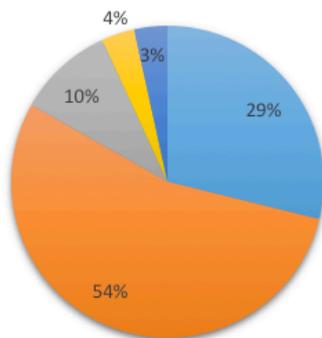
ÊTES-VOUS SATISFAIT DE L'INTÉGRATION

DU VIADUC DE FRANCHISSEMENT DE L'ARON DANS LE PAYSAGE ?



■ Très satisfait (86) ■ Satisfait (194) ■ Peu satisfait (17) ■ Insatisfait (6) ■ Sans opinion (19)

DE LA DÉVIATION DANS SON ENSEMBLE ?



■ Très satisfait (93) ■ Satisfait (175) ■ Peu satisfait (32) ■ Insatisfait (11) ■ Sans opinion (11)

 **Entre 83 et 86% des usagers enquêtés sont satisfaits ou très satisfaits de l'intégration du viaduc de franchissement de l'Aron dans le paysage et de l'intégration de la déviation dans son ensemble.**

Concernant le viaduc, une seule personne interrogée considère sa taille disproportionnée par rapport à l'Aron.

Une dizaine de remarques ont porté sur les voies vertes : quatre observations portent sur la modification du parcours des voies vertes reliant Mayenne à Commer et au détour qu'il est nécessaire de faire désormais. Deux observations suggèrent la réalisation d'un aménagement (petite passerelle ou souterrain) pour franchir la déviation et permettre aux vélos et aux piétons de circuler plus facilement mais également pour assurer une meilleure continuité écologique (passage de la faune), en particulier au niveau de l'ancienne voie ferrée.

Une personne regrette que les anciens sentiers pédestres soient devenus inutilisables et une autre considère que les piétons et les cyclistes sont les oubliés de ce projet.

Deux observations concernent les bâches mises en œuvre dans le cadre de la réalisation des aménagements paysagers : une concerne l'impact visuel négatif de ces bâches, l'autre indique que l'aménagement des talus avec de la bâche non dégradable est une solution désuète, sachant que des bâches biodégradables existent.

Une personne indique que la déviation a permis de désengorger le bourg de Moulay mais qu'elle a des impacts sonores pour la campagne environnante et les habitations à proximité (pas de murs anti-bruit côté route de Belgeard).

RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Deux voies vertes ont été interceptées par le projet. Le circuit de randonnée, dit le circuit de Moulay, et la voie verte utilisant l'ancienne voie ferrée immédiatement au sud du giratoire entre les sections sud et centrale de la déviation. Ces voies vertes ont été prises en compte dans le projet. Elles ont toutes les deux été rétablies. La première franchit la déviation sous le viaduc de l'Aron, la seconde sous le passage inférieur du Petit Mesnil. Ces rétablissements ont effectivement nécessité des rallongements de parcours, rendus nécessaires pour utiliser les ouvrages d'art prévus dans le projet (viaduc, passage inférieur du Petit Mesnil) et ainsi optimiser le coût du projet.

Afin de favoriser l'intégration paysagère de la route et d'agrémenter les voies vertes, des aménagements paysagers ont été réalisés. Près de 15 000 plantations ont ainsi été réalisées.

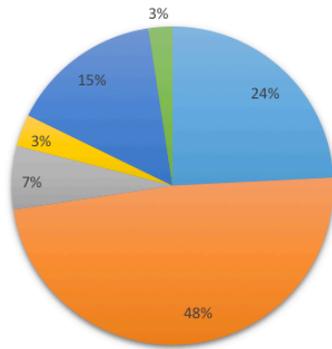
Les bâches mises en œuvre visent à favoriser la croissance des plantations en évitant la pousse spontanée d'autres végétaux qui risqueraient d'étouffer les jeunes plants. Ces bâches sont toutes des biodégradables (tissus à base d'amidon) ; l'impact visuel des bâches disparaîtra donc à terme.

Concernant les nuisances sonores, des protections acoustiques ont été mises en œuvre au droit de toutes les habitations le nécessitant réglementairement (principalement merlons acoustiques et un écran acoustique sur l'ouvrage de franchissement de la voie du Petit Mesnil).

➤ L'OPINION SUR LES AMÉLIORATIONS APPORTÉES DANS LA TRAVERSÉE DE MOULAY

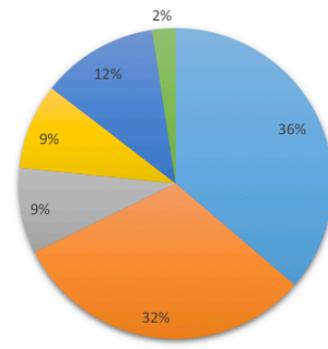
COMMENT JUGEZ-VOUS L'AMÉLIORATION APPORTÉE PAR LE PROJET DANS LA TRAVERSÉE DE MOULAY (ANCIENNE RN162) DU POINT DE VUE :

DE L'ENVIRONNEMENT SONORE ?



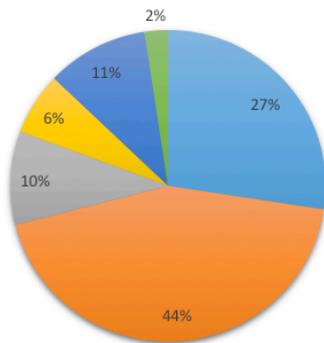
■ Très satisfaisant (30) ■ Satisfaisant (60)
 ■ Peu satisfaisant (8) ■ Insatisfaisant (4)
 ■ Sans opinion (19) ■ Sans réponse (3)

DE LA BAISSÉ DU TRAFIC POIDS LOURDS ?



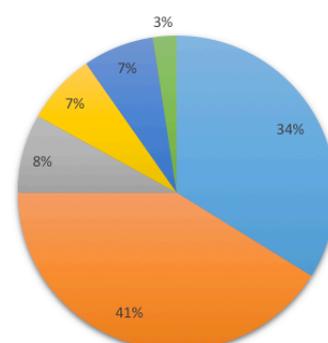
■ Très satisfaisant (45) ■ Satisfaisant (39)
 ■ Peu satisfaisant (11) ■ Insatisfaisant (11)
 ■ Sans opinion (15) ■ Sans réponse (3)

DE LA BAISSÉ DU TRAFIC VOITURES ?



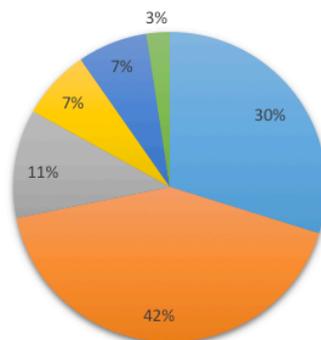
■ Très satisfaisant (34) ■ Satisfaisant (54)
 ■ Peu satisfaisant (12) ■ Insatisfaisant (8)
 ■ Sans opinion (13) ■ Sans réponse (3)

DES CONDITIONS DE CIRCULATION ?



■ Très satisfaisant (42) ■ Satisfaisant (51)
 ■ Peu satisfaisant (10) ■ Insatisfaisant (9)
 ■ Sans opinion (9) ■ Sans réponse (3)

DE LA SÉCURITÉ ?



■ Très satisfaisant (37) ■ Satisfaisant (52) ■ Peu satisfaisant (14)
 ■ Insatisfaisant (9) ■ Sans opinion (9) ■ Sans réponse (3)

Les conditions de traversée de Moulay constituaient un des points sensibles justifiant la déviation.



L'enquête montre qu'une grande majorité de riverains de l'ancienne RN162 (68 à 75 % des riverains enquêtés) apprécie l'environnement sonore amélioré, la baisse du trafic poids-lourds et des voitures, les meilleures conditions de circulation et de sécurité dans la traversée de Moulay.

Cependant certains riverains (environ 3% des personnes interrogées, soit 13 avis exprimés) déplorent tout de même le nombre encore trop élevé de véhicules, en particulier de poids-lourds qui continuent à circuler sur l'ex RN162, malgré l'interdiction de traverser Moulay. Certaines observations précisent que les poids-lourds ne respectent pas non plus les limites de vitesse, voire les feux rouges.

Deux personnes demandent de renforcer la prévention et les contrôles routiers pour améliorer la sécurité, une autre demande de verbaliser plus sérieusement les camions qui traversent la ville.

Dix observations mettent en cause un problème de signalisation qui ferait défaut à certains endroits pour diriger les usagers vers la déviation, notamment au départ de Mayenne, et éviter un passage dans Moulay. Quatre observations concernent notamment l'absence de signalisation de la direction Laval pour diriger vers la déviation au niveau de la zone de l'hyper U et de La Péyennière. Une personne demande que la signalisation soit revue pour que les poids-lourds n'empruntent plus la rue Louis Blériot à Mayenne.

Un chauffeur de camions regrette que, Moulay étant interdit aux camions, il n'y ait plus d'accès à la pharmacie et aux commerces à proximité.

Une personne demande quand la route déclassée sera remise en état.

RÉPONSE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

La création de la déviation avait pour but de délester la traversée de Moulay du trafic de transit, c'est-à-dire du trafic qui n'a pas pour origine ou destination Moulay ou Mayenne. L'interdiction dans la traversée de Moulay concerne les poids-lourds en transit, mais pas le trafic poids-lourds de desserte locale (il est donc toujours possible pour les chauffeurs de PL d'accéder aux commerces proximité). Il est ainsi normal qu'il demeure des poids-lourds en circulation dans la traversée de Moulay. Pour les véhicules en provenance de Laval et à destination de Mayenne, la signalisation mise en place au giratoire de la Garde (RN162/RD24) dirige les véhicules vers la déviation jusqu'au giratoire du Petit Mesnil. Le trafic à destination de Mayenne ne devrait en théorie pas circuler sur l'ancienne RN162. Il est cependant à préciser que les usagers, en particulier des véhicules légers, restent libres du choix de l'itinéraire qu'ils souhaitent emprunter.

Au départ de Mayenne, la direction de Laval n'est effectivement pas signalée au niveau des giratoires de la rue de La Péyennière. En théorie cependant, aucun poids-lourd en transit n'est censé circuler à ce niveau. Le trafic en transit en provenance de l'ouest (Ernée, Fougères) est en effet dirigé via la RN12 jusqu'au giratoire de Coulonges, puis les RD7 et 113, puis la RN162 (déviation). Pour le trafic poids-lourds au départ de Mayenne, la mise en œuvre d'une signalétique au droit des giratoires de la rue de La Péyennière permettrait effectivement de mieux diriger le trafic vers la déviation. Le maître d'ouvrage étudiera avec la ville de Mayenne la possibilité de compléter la signalisation.

Concernant le non-respect des limitations de vitesse dans la traversée de Moulay ou des feux rouges et le renforcement des contrôles, les moyens d'actions relèvent des forces de l'ordre et du pouvoir de police du maire, et non du maître d'ouvrage de cette opération.

La remise en état de la route déclassée revient aux nouveaux gestionnaires des voiries (commune de Moulay ou Conseil départemental 53). Dans le cadre du déclassement de la RN162, l'État a versé une somme financière aux collectivités correspondant aux montants estimés des travaux de reprise des chaussées nécessaires pour supporter le trafic résiduel sur la route.

➤ AUTRES REMARQUES ET SUGGESTIONS FORMULÉES

La DREAL répond ci-dessous à des observations plus isolées formulées par certains participants à l'enquête.

SUR LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉVIATION

“La bande d'arrêt d'urgence ou voie la plus à droite n'est pas assez large pour que les tracteurs agricoles circulent dessus, il manque 30 à 40 cm et c'est dommage.”

Réponse de la DREAL

Les routes répondent à des règles de conception précises fixées dans des instructions techniques. Sur la section de la déviation entre les giratoires de la Garde et du Petit Mesnil, la voie de circulation a une largeur de 3,5 m, la bande dérasée de droite (BDD) de 2,5 m, conformément aux règles de l'art actuelles.

“Pourquoi concevoir des postes d'urgence juste avant un giratoire? Cela aurait été plus simple de le mettre au milieu du tronçon.”

Réponse de la DREAL

Trois refuges par sens de circulation ont été réalisés sur la section sud. Ces refuges sont régulièrement espacés. Leur positionnement a été défini dans le respect des conditions de sécurité adapté à ce type d'aménagement.

“Ne commettez pas les mêmes erreurs pour la suite, emprise de terrain trop importante pour une simple voie.”

Réponse de la DREAL

Le projet prévoit le passage à 2x2 voies de l'ensemble de la déviation lorsque les conditions, notamment de trafic, le justifieront. L'État a acquis l'ensemble des terrains nécessaire à la réalisation d'une 2x2 voies, avec échangeurs dénivelés.

“La commune de Commer ne possède pas d'accès sécurisé pour aller vers Laval. La construction du pont sur l'ex 509 est vraiment une aberration, il ne passe pas 20 véhicules par jour. La construction de cet ouvrage aurait été mieux au niveau de la voie communale reliant Commer.”

Réponse de la DREAL

Les habitants de Commer ont la possibilité de rejoindre la RN162 au niveau du giratoire de la Garde via la RD24 ou au niveau de Martigné-sur-Mayenne via la RD508.

SUR LES PROJETS FUTURS

Une quinzaine d'observations porte sur d'autres projets. 7 observations concernent la réalisation du dernier tronçon (section Nord) de la déviation de Moulay-Mayenne. Certaines indiquent qu'elle doit être réalisée au plus vite, d'autres demandent quand elle sera réalisée. Une personne indique qu'elle n'est pas utile au vu du coût et de l'impact écologique. D'autres observations portent sur la déviation de la RN12 vers Ernée.

Réponse de la DREAL

Le projet de section Nord de la déviation de Moulay-Mayenne est inscrit au contrat de plan Etat-Région. Les études opérationnelles sont en cours. Concernant le contournement de Mayenne par la RN12, aucune perspective d'aménagement n'est aujourd'hui définie.

SUR LA SÉCURITÉ

“Le franchissement de la rocade au Mesnil est dangereuse (virage déversant et manque de visibilité).”

Réponse de la DREAL

La signalétique du virage a été adaptée à ses caractéristiques géométriques et la vitesse limitée à 50 km/h. Cependant, une réflexion est en cours pour descendre la vitesse à 30 km/h.

ANNEXE

Ensemble des remarques ou suggestions formulées

| AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES À FORMULER ? <i>(sur la déviation)</i> | AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES À FORMULER ? <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU SUGGESTIONS COMPLÉMENTAIRES À FORMULER ? |
|--|---|--|
| <p>Quid de la circulation de certains poids lourds qui continuent d'emprunter l'ancienne voie ???</p> | <p>Trop de trafic à traverser encore le bourg de Moulay. Signalétique inadaptée à la sortie de Mayenne et à l'entrée sur la déviation en provenance de Laval.</p> | |
| <p>Domage de n'avoir pas poursuivi avec le projet initial (échangeur plutôt que rond-point et 2x2 voies continues). Le projet est quasiment à 2x2 voies mais n'y passera jamais vu l'état de la déviation...</p> | | |
| <p>EN TANT QUE RIVERAINS BEAUCOUP TROP DE CAMIONS PASSENT ENCORE SUR LE BD A FRANCE A NOTRE AVIS PAS ASSEZ DE CONTROLE SIGNALÉTIQUE ?</p> | | <p>PLUS DE CONTROLES, MEILLEURE SIGNALISATION POUR EVITER LE PASSAGE DES CAMIONS</p> |
| <p>Il faudrait la mettre en 4 voie à 110 et la faire rejoindre avec l'autre 4 voies</p> | | <p>Non</p> |
| <p>j'habite rue louis blériot la déviation entraine un trafic beaucoup plus important dans ma rue. les gens l'utilise pour couper au court, notamment les poids lourds. la signalisation devrait être revue pour que les poids lourds ne prennent plus cette rue et reprennent le boulevard principal. la route se dégrade notamment les joints de dilatation du pont au dessus de la voie verte et la sécurité est très moyenne. je crains des futurs accidents, de plus beaucoup d'enfants la traverse pour se rendre au grand nord(médiathèque)</p> | | |
| <p>C'est une jolie route. J'aime bien les belles routes.</p> | | |
| | | <p>Reste particulièrement glissante lors de pluie et de gele</p> |
| <p>bon revêtement au sol , peu bruyant</p> | <p>traversée de Moulay fluide</p> | <p>Prévoir celle de mayenne vers le carrefour de coulonge (habitant en sortie de ville) vers Alencon</p> |
| <p>peut etre mieux l'indiquer à ses abords quand on est dans la zone de la peyenniere</p> | | |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|--|--|
| q'ûe voie sens alençon laval perte de temps derrière un poids lourd | | manque une voie alençon laval |
| Habitant sur l'axe Moulay mayenne. On peu appercevoir que beaucoup de personne ne prene pas la déviation mais préfère encore passer sur l'ancienne route au moins 1 voiture sur 4 ainsi que les camions qui passent encore régulièrement sur notre axe Moulay mayenne. | Moins de bouchon le vendredi soir et une circulation plus fluide pour passer le feux quand l'on veut traverser la route Mais toujours beaucoup de voiture qui prene l'ancienne' route 1 sur 5 et LES camions aussi | |
| la bande d'arrêt d'urgence ou voie la plus a droite n'est pas assez large pour que les tracteur agricole circule dessus manque 30 a 40 cm c dommage | | |
| | | Rond point accidentogene vers route daron ! |
| Je suis très étonnée par l'aménagement qui a été fait sur l'ancienne route. Le rapport prix / utilité ne doit pas être «raisonnable». | | |
| Il est INADMISSIBLE que le giratoire de la route de Commer , à la fin de la 4 voies en venant de Laval ne soit pas éclairé la nuit, comme celui du giratoire de Bergault par exemple!!! Il faudrait signaler le pourcentage de la descente sur la déviation de Moulay, en venant de Mayenne. Je peux vous dire que quand vous êtes chargé à 44 tonnes, ça pousse énormément. On attend quoi??? Un camion qui va perdre le controle et descendre dans le fond? Il sera trop tard!!!! | | Bonne déviation dans l'ensemble |
| Dommage que cette déviation ne soit pas en 2x2 voies.!! | | |
| | | Réaliser la dernière section des que possible ,sans tenir compte de l'association tracés!!!! ,pas de voies de communication pas de travail pour les jeunes |
| | | Arrivée à Mayenne sur un rond point trop enterré. Le viaduc parait disproportionné par rapport à l Aron. |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|--|--|--|
| | | <p>Une très bonne déviation, très pratique et surtout un gain de temps sur le temps de parcours, notamment dans les heures de pointe. Une autre déviation qui serait idéale également, c'est Moulay a rejoindre la route de Ernee. Cela nous éviterait de traverser Mayenne, surtout pour nous les poids lourds et pour la sécurité de tous, car il y a une importante circulation dans Mayenne dans les heures de sortie d'école. Merci a vous. Cordialement.</p> |
| <p>Domage que ca ne soit pas une 4 voies</p> | | <p>Très satisfaisante dans l'ensemble</p> |
| | <p>La vitesse des véhicules passants reste élevée.</p> | |
| <p>Domage que ce ne soit pas une 4 voies et de pas avoir supprimé les ronds points au profit de bretelles d'accès !</p> | | |
| <p>Rien à dire sur cette portion, j'aimerais juste que la déviation soit complète, je viens souvent de la route d'ambrières, et là, rien est fait ou en prévision, c'est un scandale, je remarque encore que le nord Mayenne est épargné ! On construit route d'Alençon (piscine), on construit route de Laval (déviation Moulay), on favorise les installations d'entreprises route d'Ernee, mais route d'ambrières, rien! C'est une honte, c'est un favoritisme des élus. J'ai habité 18 mois vieille route d'ambrières à Mayenne, nous sommes des oubliés ! Pas de lampadaires! Route désastreuse (montée de la caserne Merant)... De plus, il serait bien d'aménager plus de voie pour vélo le long des routes....</p> | | <p>Et la déviation Ernée, Ambrières, Alençon ? Vous avez fait Ernée/ Laval via le viaduc Vous avez fait Laval/Alençon (nouvelle déviation) Mais alors pour Ambrières/Ernée et Ambrières/Alençon.....NADA!!!</p> |
| | | <p>L'accès a Moulay est beaucoup plus fluide. Pourquoi pas un tronçon a 110 pour doubler !</p> |
| <p>TRÈS BIEN POUR LE CENTRE VILLE DE MAYENNE UN DÉGORGEMENT</p> | | |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|--|---|---|
| <p>Pourquoi avoir interdit les poids lourds de doubler. Je suis souvent vide sur cette partie et obligé de rester derrière ceux qui sont chargés. C'est très frustrant. Et c'est abusé d'avoir interdit moulay aux camions. Plus d'accès à la pharmacie ou aux commerces à proximité. C'est un très gros désavantage pour moi. Ma voie ne changera certainement rien mais c'est mon opinion. Merci</p> | | <p>Autoriser les poids lourds à doubler et laisser l'accès aux commerces via moulay</p> |
| | | <p>Un échangeur sur la D207 aurait pu être envisagé car beaucoup de personnes emprunte le chemin le vieil Hetre pour rejoindre la route d'Aron pour rejoindre la rond point à l'entrée de Mayenne</p> |
| | <p>Pour être efficace il faudrait que la déviation soit plus longue que celle prévue : jusqu'à la route de Caen (derrière Jouve / Lycée Rochefeuille)</p> | |
| <p>C'est très bien qu'il n'y ait aucun panneau publicitaire pour distraire les conducteurs. Les ronds points devraient être éclairés la nuit, cela éviterait des accidents en particulier celui sur la D35 entre Aron et Mayenne.</p> | | <p>Le merlot du rond point d'Aron-Mayenne entre la route de Villaines et la sortie de Mayenne serait plus efficace s'il était allongé d'une quinzaine de mètres. Aujourd'hui, il y a des travaux pour raser sur 170 m le magnifique merlot arboré. Tout cela pour détourner le regard des conducteurs vers des tracteurs!!! C'est triste...</p> |
| | | <p>Vue de la route qui pourrait être cachée par la plantation d'arbres</p> |
| <p>Domage que la déviation n'est pas été en deux fois deux voix sauf pour le pont.</p> | | |
| <p>on pouvait faire mieux avec le même argent. la 4 voies ne devait pas être coupée par un rond -point à hauteur du bas mont. Par de pré sélection route de Commer pour aller vers Belgeard ?</p> | <p>Quand on engage des travaux pour les générations futures ,il faudrait sans doute réfléchir un peu plus que de faire du coup par coup .</p> | |
| <p>tous les panneaux indicatifs ne sont pas mis en place pour envoyer les véhicules vers cette route. De plus les limitations de vitesses modifiées en ville suite à cette route ne sont pas toutes indiquées, par exemple lorsqu'on remonte vers Besnier depuis GSK.</p> | <p>il y a encore des poids lourds qui passent sur la route d'Alençon à Mayenne. le dos d'âne devant l'école primaire est alors très bruyant.</p> | |
| | | <p>Encore trop de poids lourds qui ne respectent l'interdiction de circuler sur certaines routes de mayenne</p> |
| | | <p>ne pas délaisser l'ancienne</p> |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|--|--|
| L acces ne contribue pas a utiliser la deviation pour les personnes de Mayenne il aurait fallu faire la liaison avec l'ancien intermarché surtout qu'il y a la route nouvelle qui passe dans la zone | | |
| Nos sommes egalement pietons | Pourquoi circule toujours des poids lourds par exemple :rRapido chargés de caravane ou de caravane . La vitesse à 50 n'est pas respectée ,moins de voitures,nous devons faire et attendre pour traverser ,ce n'est pas la majorité ,mais . | Cette route déclassée est en très mauvais état :des trous des bosses ,quand sera -elle remise en bon état ? |
| La liaison RN12 rond point de Marcillé la ville n'est pas trèe bien | | A quand la liaison avec la RN12 vers Ernée? |
| Je n'en fais pas un très grand usage, mais parfois la traversée de Moulay était un peu lente, donc la consommation de terres agricoles pour la réaliser peut se justifier. Aurait-il été possible de la limiter plus? Une remarque, souvent je n'ai pas le réflexe de prendre la déviation quand je quitte Mayenne, je la prends au retour. La signalétique pourrait être améliorée. | Je n'habite pas Moulay, donc je ne peux qu'imaginer que le niveau sonore a baissé. | |
| Il aurait fallu une 2x2 voies car énormément de camion.Quand on est bloqué derrière, finalement on ne gagne pas de temps. | | Quand aura lieu de prochaine tranche de déviation car la petite départementale du carrefour de Coulange à Aron est de plus en plus encombrée et dangereuse. |
| Rien à dire sur le contournement de Moulay/Mayenne, mais faire dévier la voie verte de 1km en zig zag et avec de belle montée (que ce soit dans un sens ou dans l'autre) pour une distance auparavant d'à peine 100m n'est pas très malin, je pense qu'il y avait d'autre solution. J'allais au travail à Mayenne en vélo occasionnellement, et bien ce n'est plus le cas pour ne pas arrivé en transpiration l'été (habit du travail oblige, pas en short) et je pense que ça ne va pas dans le bon sens pour encourager les personnes à utiliser un moyen plus écolo et qui pourrait d'autant plus désengorgé un peu Mayenne de véhicules. C'est dommage :(| | Revoir un croisement plus simple et direct de la voie verte avec cette déviation (qui elle est très bien). Du coup, beaucoup plus compliqué pour aller en vélo au travail (pourtant très plaisant avant) et pour les promenade en vélo avec les enfants. VRAIMENT TRES DOMMAGE ! on y perd un peu en qualité de vie de ce côté là. |
| | Le rond point à la fin des deux voies peut-être dangereux. La route allant de Moulay à Commer aurait dû être aménagée afin de ne pas gêner la circulation sur la RN 162 | |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|---|---|--|
| | | Que la troisième tranche de la déviation de Mayenne soit réalisée au plus vite |
| pourquoi n'a-t-elle pas été construite en 2x2 voies (on ne peut pas doubler) | | |
| N'est-ce pas possible de passer le petit bout de deux voies à 110KM/H au lieu de 90KM/H ? | | |
| allongement de distance et de temps. | | intéressant pour Laval Alençon, aucun intérêt pour Laval Domfront, si ce n'est que de soulager le trafic dans Moulay et le petit kilomètre restant dans l'entrée de Mayenne. |
| | | Beaucoup moins de bouchon le soir |
| Très bien. J'emprunte la route Laval - Alençon plusieurs fois par an. Depuis la mise en service de la déviation, je gagne 10mn sur le trajet. Je gagne également en confort de conduite. | | Non. C'est vraiment très bien et je l'attendais depuis longtemps. |
| Pourquoi un changement de vitesse au niveau de la 1+2*1 voies. La vitesse étant sur le projet et même avant l'ouverture de 110 Km/H dans la montée ? De ce fait pour doubler un PL il est obligé de ce mettre en excès ! De plus pourquoi ne pas tenter de mettre la déviation à 100 Km/H, vu la sécurité que cette portion procure. Je trouve qu'il serait utile la création d'une voie filante au niveau du giratoire du raccord avec la portion de 2007 dans le sens Laval-Aron. | | Bonne visibilité de nuit avec les réflecteurs. A installer sur la portion de 2007 qui manque de visibilité. |
| Un peu d'éclairage la nuit serait le bienvenu. | | |
| | Une sortie vers la Bazoge-Montpinçon serait utile pour limiter le trafic dans les quartiers résidentiels. La rue Charles Gounod reste utilisée pour desservir les villages. Cordialement. | |
| Je trouve très dommage de ne pas avoir fait cette déviation tant attendue en 2x2 voies. Cela aurait été tellement plus pratique et sympathique. Quand vous suivez un camion c'est jusqu'au bout. | | |
| Pourquoi y a-t-il un panneau limitant la vitesse à 90 sur la portion où l'on peut doubler ??? | | pourquoi avoir mis tant de temps à réaliser cette déviation partielle ??? |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|--|---|--|
| L'axe médian en béton n'est pas très sécurisant : impossible de faire demi-tour en cas de panne d'un véhicule, camion bloqué, neige... | | |
| Manque une bretelle de sortie et entrée pour les habitants de la Bazoge Montpinçon et Belgeard car la déviation ne nous fait pas gagner du temps | | dommage que la déviation ne soit pas en 2x2 voies et limiter à 110 au lieu de 90. |
| Il est affligeant d'avoir sacrifié la voie verte alors qu'un passage souterrain était très simple à réaliser. Vous avez massacré un outil touristique remarquable! | | Il ne faut pas systématiquement penser voiture mais piétons et cyclistes qui sont les grands oubliés de ce type de projet, non seulement oubliés mais lésés. |
| | | trop de poids lourds utilisent encore l'ancien itinéraire |
| Le passage par le centre de Moulay est encore trop fréquenté sauf concernant les camions | | La protection entre riverains et déviation insuffisante |
| J'habite Boulevard Anatole France, je constate qu'il est toujours autant encombré. Venant de Laval il n'y a pas d'entrée vers Mayenne en dehors de Moulay. Récemment venant de Laval je suivais un véhicule de la protection civile avec gyrophare qui allait à l'hôpital, il est passé par Moulay. Ce n'est pas normal. | | J'ai répondu sur ce qui me pose problème. Je trouve qu'au rond-point de l'Europe la direction de la déviation devrait être indiquée. |
| Il serait bien voir très bien d'INTERDIRE AUX POIDS LOURDS de ne PLUS TRAVERSER la COMMUNE de MOULAY. SINON POURQUOI AVOIR FAIT CETTE SECTION. | Pour quelle raison les convois exceptionnels ont-ils le droit de traverser le bourg de MOULAY | I FAIRE RESPECTER LA VITESSE. |
| Trop de rond-point pas assez de véritable quatre voies | | |
| | Juste à déplorer que la déviation n'ait pas été mise en place beaucoup plus tôt... pour le bien-être des Moulaysiens qui travaillent à Mayenne (problèmes quotidiens sur la route)... maintenant qualité de vie améliorée pour les riverains. | |
| la sécurité s'est améliorée sur Moulay ; toutefois de nombreux utilisateurs grillent encore le feu rouge à Moulay, surtout les camions | | le feu rouge de Moulay que les poids lourds ignorent, même les transports scolaires le grillent !! |
| | | trop d'emprise de terrain sur les côtés pas de liaison piétonne Moulay-Mayenne sur le côté |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|---|--|---|
| | | La déviation génère une perte de temps lorsque l'on vient de Laval ou Montsur. Il y a un risque de créer des bouchons au rond-point après le viaduc avec les usagers qui viennent de la rocade d'Alençon. |
| | | Malgré le confort et le gain de temps constatés, je regrette le manque d'éclairage du rond-point à l'entrée de la déviation côté Mayenne (conditions parfois difficiles le matin et le soir en hiver). Un axe de progression pour atteindre la perfection ? |
| | | en attente de la prolongation de la route de Moulay à la route éternelle afin de gagner encore du temps pour rejoindre l'éternelle |
| Il aurait été préférable de faire une 2x2 voies, plutôt qu'un seul créneau de dépassement dans un seul sens. Le fait de quitter la 2x2 voies Martigné-Mayenne pour arriver sur un rond-point ne facilite pas la fluidité de la circulation. Il aurait été préférable de continuer la 4 voies en faisant des bretelles d'accès, cela aurait incité les usagers à privilégier la déviation plutôt que de reprendre la route de Moulay et éviterait les ralentissements dus au rond-point. | | Déjà formulés précédemment |
| Pourquoi ne pas avoir de créneau de dépassement dans les deux sens alors que l'on a dépensé des sommes astronomiques pour des plantations sur des terrains qui pourraient être remis en culture. | | Ne commettez pas les mêmes erreurs pour la suite, l'emprise de terrain est trop importante pour une simple voie. |
| | Des échangeurs auraient été sécurisants aux deux extrémités. | Le franchissement de la rocade au Mesnil est dangereux (virage déversant et manque de visibilité). Il manque une haie bocagère pour masquer le pont du Mesnil (maison proche du pont et bien visible depuis la rocade). |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|--|---|
| <p>Une partie de la déviation est dans une cuvette. De ce fait, la réception des ondes de radio n'est pas satisfaisante et de ce fait une perte de la musique écoutée. De plus, la signalétique bien en amont au départ de la ville de Mayenne n'est pas satisfaisante afin que les PL évitent la ville de Moulay</p> | | <p>Depuis lundi 13 juillet 2015, et suite à une restriction présente dans la loi « Grenelle de l'environnement » de 2010 qui devient effective à cette date, les bords de route ne doivent contenir des panneaux publicitaires. Vos panneaux publicitaires proposant cette enquête doivent être retirés immédiatement. De plus, ils sont beaucoup trop près de la voie et peuvent être un danger pour les automobilistes et motards. Cordialement</p> |
| | | <p>Enfin! Depuis le temps que nous l'attendions pour sortir de chez nous en sécurité (couper la RN 162 était un grand risque) venant du Bas-Mont à Moulay.</p> |
| <p>Passage du pont et sa sortie, en direction de Laval, dangereux car étroit et très sombre de nuit. Reste RAS.</p> | <p>La région PDL doit poursuivre l'investissement pour sécuriser, donc contourner totalement Mayenne. Comme cela est terminé dans les autres départements...</p> | <p>Continuer SVP, de tous axes.</p> |
| <p>Le nouvel accès de la route de Belgeard est dangereux (pas de tourne à gauche permettant d'isoler les véhicules voulant tourner de ceux continuant tout droit vers Commer)</p> | <p>La déviation a permis de désengorger le bourg de Moulay mais a des impacts sonores pour la campagne environnante et les habitations à proximité (pas de murs anti-bruits côté route de Belgeard)</p> | <p>Le projet initial prévoyait une déviation à 4 voies qui auraient permis d'éviter les bouchons au rond point qui commencent vers 16h30.</p> |
| <p>Route bien mais la mettre à 110 ce serais pas mal</p> | | <p>Mettre à 110 cette route et mettre de la lumière au rond-point</p> |
| <p>habitant a Moulay</p> | <p>Encore trop et trop de passage de camions malgré les panneaux qui ont été très long a mettre en place et surtout dans le sens de la circulation et également un manque de signalisation pour indiquer une modification de circulation .</p> | |
| <p>dommage qu'elle soit à 2 voies et autorisée aux convois agricoles.</p> | | |
| | | <p>Route étroite</p> |
| | | <p>J'ai des interrogations sur la possibilité d'un passage en 2x2 si nécessaire un jour !?</p> |
| <p>dommage qu'il n'y ait pas plus de portion 2 voie pour doubler les poids lourds</p> | | |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|---|--|--|
| <p>ouverte en mars 2016 le contournement de Mayenne Moulay n'est toujours pas fait il n'y a plus du pare-chocs contre pare-chocs mais encore beaucoup de camions parce que les panneaux directionnels ne sont pas mis en place et les voitures vont beaucoup trop vite la vitesse devrait être baissée à 50km/h de nombreuses sorties riverains commerces artisans restaurants médecin pharmacie sont des points dangereux la partie sud de cette déviation est satisfaisante mais pas pour les riverains de la 162 les camions venant d'Ernée Fougères ne devraient plus passer devant le lycée DON BOSCO si les élus étaient logiques mais voilà ...et c'est possible je demande que les camions au rond point des payennes trouvent un panneau direction LIVAL car ils passent tous ou presque dans Moulay encore aujourd'hui malgré le panneau récent 7t5</p> | <p>trop de camions vitesse trop élevée</p> | |
| | | <p>Très bon investissement car fini «les bouchons» au niveau de Moulay et du rond-point de la zone des peyennes (Gamm Vert) Mayenne.</p> |
| | | <p>Tout simplement MERCI</p> |
| | | <p>Sur tous les espaces non occupés et le permettant, continuer à planter des arbres pour les générations futures.</p> |
| <p>Beaucoup de camion, impossible de doubler. Mieux en 4 voies</p> | | |
| <p>Domage que la déviation ne soit pas en deux fois deux voies : sécurité et confort</p> | | |
| | | <p>Un côté (dans le sens Mayenne Laval) n'est pas adapté aux dépassements. Domage.</p> |
| <p>Le gain de temps est satisfaisant seulement lors des heures de pointe, en comparaison avec la traversée des centres de Moulay et Mayenne.</p> | | |
| | | <p>Domage que cette déviation n'est pas en 4 voies</p> |
| | | <p>Domage qu'elle n'est pas en 2x2 voies. Le gain de temps dépend du lieu de destination. Pour Mayenne même, pas de gain de temps.</p> |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|---|--|---|
| | | dans la première partie réalisé, il y a une zone de pointillé autorisant le doublement en plein virage, cette zone est très dangereuse. |
| | | Domage q'une portion 2x2 voies n'est pas été prévue dans les 2 sens et non uniquement dans le sens Moulay -> Mayenne |
| On gagne un peu de temps, mais cela reste tout de même limité (4-5 minutes en moyenne) | | |
| | Non concerné : habitant du centre-ville de Mayenne, à proximité de la RN12, avec toujours autant de passages de camions... | les anciens sentiers pédestres sont devenus quasiment inutilisables (détours + bruit) |
| Mettre le bout de 2x2 voix a 110 km/h | | |
| | | Je pense que peu de personne emprunte la déviation, même si cela à supprimer certains ralentissement à certaines heures. Le rond point en haut de moulay est devenue très dangeureux, les poids lourd et certains automobilistes venant de Laval et prennant la déviation et inversement ralentisses à peine à l'arrivée sur le rond point et s'y engage sans regardé les priorités.... cela risque d'entraîner de gros accident à l'avenir |
| quand on vient de Laval et que l'on veut prendre la direction de Flers ne pas suivre les panneaux car rallongement de 10 km mieux vaut reprendre la direction mayenne centre. | | |
| | | à quand la déviation nord vers erné ? |
| dans la direction Mayenne vers Laval la déviation n'est que sur une seule voie de circulation, lorsqu'il y a un camion ou un tracteur. il n'y a pas de plus de bénéfice a la déviation. | | |
| | | Domage d avoir attendue si longtemps |
| Manque une portion de 2 voies pour doubler dans le sens Mayenne- Rd point Commer Moulay | | |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|--|--|
| <p>La fabrication de la section nord de la rocade n'est, à mes yeux, pas utile au vu du coût et de l'impact écologique de celle-ci. Contrairement aux 2 sections déjà mises en circulation qui font gagner du temps et de la sécurité.</p> | | <p>Domage que tout ne soit pas en 2x2 voies. Quitte à faire une rocade autant la faire bien du premier coup.</p> |
| <p>ne pas avoir la possibilité de doubler dans le sens Mayenne-laval (tracteurs) un poids lourd est resté en panne sur cette voie impossibilité de circuler le temps du dégagement.</p> | | |
| | | <p>La circulation est beaucoup plus fluide aux sorties d'écoles, le soir, fini les bouchons.</p> |
| <p>Mettre des routes à 110 km/h</p> | | |
| <p>Dans la DUP de ce tronçon, il était prévu un échangeur dénivelé au droit de la D24. Le remplacement de cet échangeur par un rond-point annule tout le gain de temps : au lieu de bouchonner au feu de Moulay, on bouchonne au rond-point de la D24 !!! VITE l'échangeur !!</p> | <p>A cause des trop nombreux ronds-points qui cassent la vitesse, le temps de parcours en passant dans Moulay est parfois inférieur au temps de parcours par la déviation ! VITE remplacer le rond-point de la D24 par l'échangeur qui était prévu dans la DUP !</p> | <p>La déviation semble avoir été réalisée à l'économie par rapport au projet qui avait été DUP : - remplacement des 3 échangeurs (RD24 - Peyrennières - D35) par des ronds-points, dont celui avec la RD24 qui est franchement inutile et donne envie de «couper» par Moulay-centre, à l'ancienne - réalisation du tronçon D24 - Peyrennières en 2 voies / 2+1 voies seulement au lieu de 2*2 voies - quitte à temporiser le passage à 2*2 voies, il aurait A MINIMA fallu réaliser les terrassements pour un élargissement ultérieur sans de nouveaux gros travaux (et ainsi avoir un projet moins cher au global, comme ce qui avait été fait à l'époque sur la déviation d'Alençon N12 : terrassements et ouvrages déjà calibrés dès le départ, mise en service d'une seule chaussée dans un premier temps puis doublage dans un second temps).</p> |
| <p>Les nombreux carrefours giratoires de la déviation de Mayenne ne donnent pas tout le confort que l'on peut attendre d'un tel investissement. De mémoire, il était prévu des échangeurs dénivelés qui autorisent de plus grandes vitesses, améliorent la sécurité des piétons et cyclistes, provoquent moins d'à-coup de conduite et de ralentissements. Qu'en est-il de leur construction ? Une 2x2 voies était également prévue, la déviation ne semble pas élargissable.</p> | | <p>Merci de penser aux usagers de cet axe en leur donnant plus de confort et de sécurité. Sur ce point, le projet n'est pas aussi bon qu'initialement prévu.</p> |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|---|--|
| <p>Je déplore que cet axe, dont la construction a tant tardé, soit construit dans une configuration dégradée par rapport à ce qui était prévu à l'origine. En particulier, la création d'un rond-point au carrefour avec la D24 est tout à fait anormale si on raisonne dans le cadre d'un axe faisant parti du réseau routier national. Vu le trafic qu'il supporte, cet axe devrait être aménagé à 2 fois 2 voies et tous les carrefours devraient être dénivelés. Au lieu de cela, on réalise des économies de bouts de chandelles qui vont se payer cher sur le long terme.</p> | | <p>D'une façon générale, je déplore la lenteur de l'aménagement de l'axe RN12 - RN162.</p> |
| | | <p>elle aurait dû être réalisée plus tôt</p> |
| <p>Ça aurait été bien que le tronçons soit en 2x2 voies d'un bout à l'autre.</p> | | |
| | <p>La route aurait du être en 2x2 voies pour plus de sécurité et de confort des automobiliste</p> | <p>En cas d'accident il y a qu'une voie avec un terre plein en béton on passe ou dans c'est cas la.</p> |
| <p>l'aménagement aurait peut être mis en 4 voies sur toute sa longueur avec très peu de terrain en plus vu la largeur de l'accotement. Cés aménagements simple voie risquent de créer des ralentissements dans quelques années. c'est mon point de vue.</p> | | |
| <p>dommage que ce ne soit pas 2x2 voies de chaque côté</p> | | <p>dommage que la déviation n'est pas été faite en 2x2 voies surtout qu'il y avait la place pour la réalisation de ce projet</p> |
| | | <p>Ce serait bien de prévoir un aménagement (petite passerelle ou autre) pour franchir la déviation depuis la voie verte reliant Mayenne à Commer plutôt que de faire un grand détour.</p> |
| <p>Double voies trop restreintes</p> | | |
| <p>Pourquoi concevoir des postes d'urgence juste avant un giratoire? çà aurait été plus simple de le mettre au milieu du tronçon</p> | | |
| <p>Un passage à 110 km/heure st-il possible? la route est sécurisée et le permet.</p> | | <p>Poursuivre le désenclavement du Nord-Mayenne pour faciliter l'accès à la ligne TGV.</p> |
| <p>Domage vu la hauteur du terre-plein central de ne pas avoir autorisé une vitesse de 110km:h dans le sens Mayenne Alençon.</p> | | |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|--|-------------------------------|--|
| | | la suite pour rejoindre la route de paris |
| <p>Panneau de presignalisation rue peyennieres, moulay interdit véhicule transport marchandise sans tonnage alors qu'en position limite 7,5 T 110 &quot;rappel&quot;sortie moulay direction laval le rappel surprend car la dernière section à 110 est bien loin derriere Mega détour pour aller vers Caen Peut on encore appeler route pour automobile si on suit des tracteurs</p> | | |
| <p>La signalétique en partant du centre de Mayenne en arrivant au hyper u manque de panneau direction Laval a ce rond point .</p> | | On devrait contourner les villes comme Mayenne . Laval . Château Gontier par une rocade sans pourvoir y rentrer pour un gagne temps et d embouteillage |
| <p>Adeptes de marche à pied et de deux roues avec mon épouse nous empruntons régulièrement l'axe Moulay - Mayenne en bordure de l'ex RN 162 ; cet axe est emprunté par des voitures et quelques poids lourds semblant rouler plus vite du fait du trafic moindre sur cet axe ; il y a donc un sentiment d'insécurité pour tous ces gens comme nous qui ne disposent pas d'un espace sécurisé le long de cette voie devenue RD depuis et il est dommage de ne pas avoir mené en parallèle de la construction de la déviation une réflexion sur un aménagement de sécurité entre Moulay et la route de St Baudelle ; je remarque d'autre part qu'un aménagement a été réalisé au sud de Moulay sur l'ex RN 162 avec pose de glissières sur une voie devenue VC !!!</p> | | |
| <p>Il aurait été bon de faire plus de portions deux voies pour le dépassement de camions.. Très présents sur la rocade</p> | | |
| <p>Gain de temps énorme pour traverser Moulay et se rendre sur les communes avoisinantes comme Aron</p> | | |
| <p>Les déviations consomment beaucoup de foncier agricole et naturel, leur fonctionnalité s'accompagne d'une laideur qui est renforcée lorsque les ronds points sont couverts de fausse-herbe et les bords de routes de bâches.</p> | | |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|---|-------------------------------|---|
| | | la commune de Commer ne possède pas d'accès sécurisé pour aller vers Laval. La construction du pont sur l'ex 509 est vraiment une aberration, il ne passe pas 20 véhicules par jour. la construction de cet ouvrage aurait été mieux au niveau de la voie communale reliant Commer |
| Pourquoi la déviation n est pas en 2x2 voie des deux cotes | | |
| La déviation devrait être limitée à 110km et non 90km(aucun intérêt) | | En direction de Mayenne, la portion pour doubler est assez courte et il serait peut-être judicieux d'augmenter la vitesse autoriser pour pouvoir doubler plus facilement. |
| | | Dommage qu'il n'y ait pas plus de 2x2 voies |
| aucun interet pour la circulation dans le sens domfront-laval | | pourquoi avoir enclavé Commer? Ce tronçon ne change rien pour les personnes qui doivent se rendre sur Caen ou Ernée. Il est dangereux d'aller sur Laval désormais quand on habite Commer. Couper une 2x2 voies en sommet de cote à l'époque actuelle vu le trafic quotidien sur l'axe Mayenne-Laval, est une prise de risque démesurée. |
| Manque la 3ème phase et importante pour le Nord | | non |
| à 90 km/h sur la partie 2 voies, je suis régulièrement doublé, | | Renforcer la prévention et les contrôles routiers pour faire diminuer le nombre de blessés et tués sur les routes Merci + |
| Dommage qu'il n'y ait qu'un sens à 2 voies | | Perte du tracé de la ligne ferrovière qui remet en cause tout moyen de transport collectif reliant les gares de Mayenne et Laval |
| | | prévue au départ en une 2x2 transformée en 2x1; échangeurs transformés en rond-points; trajet hétérogène: 2x2 voies carrefours dénivelés puis plans, puis 2x1 voies à giratoires puis 2 voies à giratoires; |
| | | Ça pourrait être mieux si c'était un 2x2 voies |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|--|-------------------------------|---|
| <p>Cette déviation aurait été plus satisfaisante si un échangeur était présent à la place du rond point de Commer avec une continuité de la voie 2x2 jusqu'au rond point de GSK, le but de la déviation serait respecté car la plupart des automobilistes passent encore par Moulay du fait du peu de praticité de cette déviation à 2x1 voie!</p> | | <p>Une 2x2 voies aurait été préférable</p> |
| | | <p>Verbaliser les camions qui traverse la ville plus sérieusement Merci</p> |
| <p>Il est dommage qu'il n'est pas été pris en compte l'effet barrière de la route dans les déplacements des animaux. J'ai failli percuter un chevreuil sur la petite route qui longe la déviation, celui-ci a dû être coincé par la déviation. Il y a également assez souvent d'animaux morts sur la déviation, la barrière centrale en béton ne permet pas aux animaux de traverser la route.</p> | | <p>.</p> |
| <p>l'eau stagne, route dangereuse en période hivernale, le trafic des tracteurs sur ce tronçon est une aberration, ils limitent bien la vitesse.</p> | | |
| <p>dommage, qu'elle ne soit pas en 2 fois 2 voies.</p> | | <p>Une 2*2 voies dans les deux sens aurait été un plus à cause des poids lourds</p> |
| | | <p>Une déviation 2*2 voies aurait plus judicieuse à cause des poids lourds</p> |
| | | <p>circulation bien fluidifiée, notamment pour la traversée de Moulay</p> |
| <p>dommage qu'elle ne soit qu'à 2 voies</p> | | |
| <p>C'est dommage qu' on peut pas dépasser les véhicules agricoles sens Mayenne Laval</p> | | |
| <p>Mettre cette déviation en 4 voies aurait été plus judicieux.</p> | | |
| | | <p>encore bons nombres de poids-lourds qui passent par le bourg de MOULAY et qui ont bien du mal à s'arrêter aux feux rouges et souvent dans le sens MAYENNE MOULAY.</p> |

| <i>(sur la déviation)</i> | <i>(sur l'ancienne RN162)</i> | <i>(autre)</i> |
|--|---|---|
| | riverain de la RN12 en ville je ne ressent malheureusement pas cette baisse de trafic ni d'amélioration sonore au quotidien. | à quand le bonheur du contournement de la RN12? des centaines et des centaines de poids lourds et de voitures traversent la ville chaque jour au grand dam des riverains.pollution au quotidien:sonore,qualité de l'air,sécurité...Mauvaise qualité de vie. cordialement. |
| | | La rupture de la continuité écologique formée par l'ancienne voie ferrée aurait du être prise en compte dans l'aménagement de la déviation. Une passerelle par dessus la déviation aurait évité aux marcheurs, cyclistes et espèce de la faune de faire eux-même une déviation pour rejoindre l'ancienne voie ferrée. La barrière de sécurité centrale en béton forme une rupture de continuité pour les animaux qui souhaitent traverser la route. Ils sont piégés et stationnent sur la route augmentant le risque de collision. L'aménagement des talus avec de la bâche non dégradable est une solution désuète, des bâches biodégradables existent dorénavant. Quand est ce que ces bâches seront enlevées ? |
| Regrettable que la déviation ne soit pas deux fois 2 voies et vivement la suite de l'aviation | | |
| dommage qu'il ait pas de circuit de rambonnee en parallele. | | |
| Indiquer la déviation dans la ville de Mayenne notamment vers la zone Super U pour la rejoindre. | Toujours beaucoup de voitures a passer et certaines très vite Les poids lourds venant de LAVAL respectent relativement bien l'interdiction de passer ceux venant de MAYENNE beaucoup moins en majorité des poids lourds étrangers qui ne respectent pas vitesses et lignes blanches interdisant le dépassement Pas de panneaux indiquant la direction LAVAL pour tous les véhicules au rond point hyper u la motte obligeant voitures et poids lourds a passer par MOULAY La déviation ne drainant que 20% du flux de circulation automobiles(contrôle réalise en dimanche a 18h) | |
| | | Concernant le viaduc, en tant qu'usager, nous sommes satisfaits mais l'avis des habitants de Moulay sera plus utile que le nôtre |

| (sur la déviation) | (sur l'ancienne RN162) | (autre) |
|---|---|---|
| Pourquoi ne pas avoir fait une partie à 2 voies de chaque côtés, les camions étant relativement nombreux? | | |
| J'attends avec impatience la dernière tranche de cette déviation | | La dangerosité de la voie actuelle entre Aron-nord et le carrefour de Coulonges nécessite le prolongement de la déviation afin d'éviter de très graves accidents ... |
| Ce choix n'a permis de retirer qu'une part minoritaire du trafic de transit dans Mayenne. La question du développement durable n'est pas abordé. Pourtant il y a eu du gaspillage de terrain et surtout une coupure irrémédiable de l'ex voie ferrée Mayenne-Laval. Une solution certainement moins couteuse permettait certainement d'éviter ce barrage tout en préservant des terrains. Espérons qu'elle ne se transforme en vitrine commerciale comme beaucoup par le passé. | | il serait bien d'avoir un laval moyenne (la section de martigné bouchonne de plus en plus) totalement en 4 voie pour ameilloré encore les déplacements dans le département |
| À quand le dernier traçon? Cordialement | | |
| | Encore trop de poids lourds à traverser le bourg. | On parlait déjà de cette déviation en 1980 quand nous sommes arrivés sur la commune de Moulay et nous sommes enfin ravis de voir cet aboutissement. |
| Les accès à Mayenne Centre et Mayenne sud (rond point Hyper U) sont très intéressantes | | |
| la portion apres le pont serait mieux à 110KM/H pour permettre de doubler les véhicules lents . | | |
| Dommage de ne pas avoir mis une 2x2 voies. Gain de temps de 5 à 10 min par trajet de laval à javron | | |
| Pourquoi avez vous mis qu'une seule voix à double sens????? C'est vraiment dommage ! | | |
| La vitesse à 90 km/h n'est pas toujours respectée par les usagers et parfois une conduite dangereuse de certains (appel de phares...). Une limitation à 110 km/h est-elle envisagée? | | |
| étant résidents de la commune de Moulay nous trouvons qu'il y a encore trop souvent des camions qui traversent le bourg malgré l'interdiction. | | |